



Assemblée générale

Distr. limitée
13 novembre 1998
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Première Commission

Point 79 de l'ordre du jour

Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Nouvelle-Zélande : projet de décision

Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Sur la recommandation du Bureau, l'Assemblée générale, rappelant sa résolution 50/245 du 10 septembre 1996, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-quatrième session la question intitulée «Traité d'interdiction complète des essais nucléaires».